



DEPARTEMENT de la GIRONDE

Commune de :

ABZAC

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS

AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

MME. et M. les propriétaires fonciers, possédant des immeubles sur le territoire de la commune de Abzac, sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral seront réalisés du

1 FÉVRIER 2024 au 31 JUILLET 2024

par la géomètre du cadastre

En application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral N° 99-D.R.C.L.E./2 41 du 2 février 1999, les géomètres chargés des opérations de conservation cadastrale sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées.

À Abzac, le 15 Janvier 2024

Le Maire

LE MAIRE,
Jean-louis D'ANGLADE



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS